

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-364/SG/TPTT portant nomination d'experts pour l'examen du perde conduire les véhicules terrestres à moteur.

n° 74-364/SG/TPTT

Ministère

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DES TRANSPORTS  
ET DU TOURISME

Date de publication

27 février 1974

Numéro JO

n° 5 du 10/03/1974

Date du numéro

10 mars 1974

### TEXTE INTÉGRAL

En application des dispositions de l'article 123 de la délibération n° 102/7e L du 5 mai 1970 portant Code de la Route et déterminant les conditions de délivrance des permis de conduire : — M. Cledel Jean, brigadier-chef de la police nationale. — M. Claudet André et Kerlevant Michel, gendarmes de la brigade routière du groupe des pelotons mobiles. Sont nommés experts pour l'examen du permis de conduire les véhicules terrestres à moteur.